

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 : POUR RAPPEL, LES BUREAUX DE VOTE FERMERONT À 18H00.

Laon, le 10 juin 2022

Lors des élections législatives des dimanches 12 et 19 juin prochains, les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 18h00.

Aucune dérogation d'ouverture prolongée des bureaux de vote n'a été délivrée dans le département de l'Aisne.



Préfet de l'Aisne



@Prefet02

